27 novembre 2025 |



Ecrit par le 27 novembre 2025

# Une future agence inter-régimes : MSA ,CPAM et CAF à Carpentras



La Mutualité Sociale Agricole Alpes-Vaucluse (MSA), la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de Vaucluse et la Caisse d'allocations familiales de Vaucluse (Caf) ont posé, aujourd'hui, la première pierre d'une future agence inter-régimes à Carpentras. Objectif ? Réunir en un seul lieu tous les services, au plus près des usagers, tout en mutualisant les moyens. Ouverture des portes prévue en septembre 2026, avenue Zamenoff à Carpentras.

Située à Carpentras, la construction de cette agence mutualisée réunira en septembre 2026 les services d'accueil des trois organismes de Sécurité sociale : MSA, CPAM et CAF. Une démarche imaginée par les trois organismes en 2018 et portée par la qualité de services, la mutualisation des moyens et un maillage territorial au plus près des besoins des usagers. La promesse de vente du terrain a été signée en décembre 2022 par la MSA Alpes-Vaucluse également pilote de l'opération de bout en bout. L'enjeu : Garantir à chaque usager, quel que soit son régime d'affiliation, un accès simplifié à ses droits et à ses interlocuteurs, dans un cadre commun, plus lisible et plus humain.

### Le financement

Le financement de l'opération, dont le coût d'objectif s'élève à 3,2M€ TTC, est réparti à hauteur des surfaces utilisées : 42,92 % pour la MSA ; 38,10 % pour la CPAM et 18,98 % pour la CAF. Le bâtiment, pensé par l'architecte Arnaud Peigné, sera conçu pour être sobre en énergie, confortable pour les usagers comme les salariés, fonctionnel et évolutif.

# **Egalement**

La MSA -Mutualité Sociale Agricole- a tenu son Assemblée Générale, au début de ce mois à Gréoux-les-Bains. L'après-midi a été marqué par deux temps forts : la réunion d'installation du Conseil, au cours de laquelle Marie-Claude Salignon a été réélue Présidente et Jean-Michel Mazet confirmé comme Premier Vice-Président, et un temps d'accueil des nouveaux délégués pour leur présenter leur rôle, les outils à leur disposition et les valeurs mutualistes qui fondent leur engagement. Le collège de la MSA Vaucluse ici.

Te chong

27 novembre 2025 |

Ecrit par le 27 novembre 2025

## A propos de la MSA

La MSA (Mutualité sociale agricole) assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole et des ayants droit : exploitants, salariés (d'exploitations, d'entreprises, de coopératives et d'organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre. Avec 27,4 milliards de prestations versées à 5,4 millions de bénéficiaires, c'est le deuxième régime de protection sociale en France. Guichet unique, la MSA gère toute la protection sociale légale : la santé, la famille, la retraite et le recouvrement des cotisations. Elle a aussi une activité de médecine du travail et de prévention des risques professionnels. Elle développe auprès des populations agricoles une action sanitaire et sociale sous forme d'aides financières et d'actions individuelles et collectives.

# À propos de la CPAM de Vaucluse

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Vaucluse assure la protection de la santé de l'ensemble des Vauclusiens, dans leur vie personnelle ou professionnelle. Elle agit à chaque étape de la vie, auprès de l'ensemble des acteurs, assurés, professionnels de santé, entreprises, institutionnels grâce à plus de 500 collaborateurs, répartis sur 6 sites dans le département.

### À propos de la CAF de Vaucluse

La Caisse d'allocations familiales de Vaucluse possède 4 missions : aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale ; Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes ; Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle et accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement. La Caf verse 730M€ de prestations financières à 114 000 foyers bénéficiaires en prestations familiales et sociales, aides au logement et minima sociaux, l'accompagnement des familles et la mise en place ou le cofinancement de différents services et équipements collectifs à 600 partenaires pour un montant de 58M€.